



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 05 septembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Manuel VALLS, Premier ministre, tient à apporter des précisions importantes à la suite de la polémique concernant les émissions de l'usine Alteo de Gardanne.

Sur cette question, le gouvernement a toujours agi avec une même ligne de conduite : assurer la protection de l'environnement et la santé de nos concitoyens, tout en préservant l'emploi industriel dans une région qui en a besoin.

C'est pourquoi, fin 2015, le préfet des Bouches-du-Rhône a autorisé, pour six années, le nouveau procédé d'émission de rejets industriels de l'usine. Cette autorisation a été accordée à l'issue d'un programme d'investissement engagé par l'entreprise pour un montant de 30 millions d'euros qui a permis de diminuer massivement la teneur des rejets. Il ne s'agit plus de « boues rouges » chargées en polluants comme par le passé, mais d'eaux largement dépolluées.

Cette décision, fruit du processus de travail interministériel, à laquelle la ministre de l'Environnement et le ministre de l'Economie ont été étroitement associés, a été prise sur la base des avis favorables du Parc National des Calanques, du Comité Départemental de l'Evaluation des Risques Sanitaires et Technologiques, du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques.

L'usine a désormais six ans, sous un contrôle extrêmement vigilant de l'Etat, pour atteindre les standards mondiaux les plus exigeants en matière environnementale. Ainsi, l'ensemble des autorités publiques intervenant en matière environnementale et sanitaire seront mobilisées dans cette période pour assurer un suivi et intervenir si les engagements en termes de préservation de l'environnement n'étaient pas respectés.

Le Premier ministre est particulièrement attentif à ce dossier. Il a nécessité une mobilisation forte de l'ensemble des services de l'Etat pour parvenir à une solution, prenant en compte les impératifs d'environnement, industriels et d'emplois, qu'il est toujours plus facile d'opposer que de concilier. Manuel Valls défend une écologie efficace au service de la santé et de l'emploi et il en appelle à la maîtrise de l'expression sur ces sujets.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15
communication@pm.gouv.fr